

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

## CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 23 janvier 1988

9 h Salon du Chancelier

Pavillon Taillon

Centre universitaire de Moncton

## PRÉSENTS

Paul L. Bourque, président  
 Yvan Bastien  
 Daniel Bélanger  
 Chedly Belkhodja  
 Louis-Philippe Blanchard  
 Edèse Bujold  
 Anne Church  
 Adélard Cormier  
 Claude Dionne  
 Aubin Doiron  
 Patrice Ferron  
 Jeanne d'Arc Gaudet  
 Gérald Goguen  
 Fernand Landry

## PRÉSENTS

Paul Lavoie  
 Dollard LeBlanc  
 Estelle Mongeau  
 Yvon Ouellette  
 Léon Richard  
 Alain Thériault  
 Laurier Thibault  
 Paul-Émile Benoit, invité  
 Normand Carrier, invité  
 Médard Collette, invité  
 Léonard J. LeBlanc, invité  
 Louis Malenfant, invité  
 Jean-Guy Rioux, invité  
 Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Gérald Clavette, Marcelle Fafard-Godbout et Georgio Gaudet

ABSENTS: Louis R. Comeau et Victor Raïche

## TABLE DES MATIERES

	Page
1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT .....	3
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	3
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	3
4. CORRESPONDANCE .....	3
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	5
6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-871003 .....	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCES-VERBAL .....	5
(10.33) Vente de terrain .....	5
(10.34) Bourses Claude-Gaudreau .....	5
(10.35) Rue de l'Université .....	6
(10.51.5) Assurance générale .....	6
(10.51.10) Logo de l'Université de Moncton .....	6
8. RÉCEPTION DES PROCES-VERBAUX CEX-871030 ET CEX-880122 .....	7
9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCES-VERBAUX .....	7
9.1 CEX-880122 .....	7
9.11 Développement international .....	7
9.12 Congé d'études avec bourse .....	7
9.13 Année sabbatique 1988-1989 .....	8
9.14 CUS: promotion pour juillet 1987 .....	8

9.15 CUS: promotion pour juillet 1988 .....	8
9.16 CUSLM: promotion pour juillet 1988 .....	9
9.17 CUM: permanence d'emploi .....	9
9.18 Promotion des professeurs du CUM .....	10
9.19 Promotion au CUM .....	10
9.20 Les régimes de rentes .....	11
9.21 Résidence de Dieppe .....	12
9.22 Agents de transactions .....	12
9.23 États financiers (au 31 décembre 1987) .....	13
9.24 Programme d'internat coopératif en diététique et études familiales .....	13
9.2 CEX-871030 .....	13
9.21 Appréciation et évaluation <b>des</b> programmes du 1er cycle .....	13
10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	14
11. PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CADRES .....	14
12. MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	14
13. DISTINCTIONS HONORIFIQUES DU CONSEIL .....	14
13.1 Médaille d'Honneur .....	14
13.2 Administrateur ou administratrice émérite .....	15
14. AFFAIRES NOUVELLES .....	15
14.1 Sécurité .....	15
15. FETES DU 25 <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITÉ.....	16
16. PROCHAINE RÉUNION .....	17
17. CLOTURE .....	17
ANNEXES	
ANNEXE A: Avenant 12.....	19
ANNEXE B: Avenant 13.....,	21
ANNEXE C: États financiers au 31 décembre 1987 .....	29
ANNEXE D: Rapport du Comité conjoint de la planification... ..	35
ANNEXE E: Médaille d'Honneur .....	38
ANNEXE F: Administrateur ou administratrice émérite .....	43
ANNEXE G: Calendrier des activités des Fêtes du 25 <sup>e</sup> anniversaire de l'Université .....	45

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT**

Monsieur le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 10. Il souhaite la bienvenue à tous les membres. Il demande d'observer une minute de silence à la mémoire de Diane Robichaud, décédée dernièrement dans un accident tragique.

Monsieur le Président invite Jean-Guy Rioux à dire quelques mots.

Monsieur Rioux dit être arrivé sur les lieux de l'accident, mais sans savoir qu'il s'agissait de Diane Robichaud. Pour lui avoir enseigné, il dit que Diane a toujours cru à l'éducation. Elle a fait son cours de bibliothécaire à Shippagan, puis elle est sortie de l'École de droit avec de très belles notes. Diane Robichaud était la présidente des anciens et anciennes du CUS. Elle avait à coeur l'éducation et elle encourageait ses frères et soeurs à poursuivre leurs études. Diane Robichaud n'était pas la plus "vocale" au Conseil, mais elle savait écouter les autres et participait aux décisions.

M. le Président remercie Monsieur Rioux et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres: Chedly Belkhodja, étudiant au CUM; Patrice Ferron, étudiant au CUS, Alain Thériault, étudiant au CUSLM et Claude Dionne, professeur au CUM.

**2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION** Le Secrétaire donne

lecture de l'avis de convocation.

**3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

M. le Secrétaire en fait la vérification. Il précise que les professeurs et les étudiants qui siègent au Conseil des gouverneurs doivent être élus par l'ensemble soit des professeurs soit des étudiants. Dans le cas de Monsieur Claude Dionne, il a été nommé par le Conseil d'administration de l'ABPUM. Cette question a été discutée au Comité exécutif et il a été décidé que la procédure serait la même que pour les autres, c'est-à-dire que Monsieur Dionne pourra participer à la réunion à titre d'observateur avec droit de parole, mais sans droit de vote. En attendant que M. Dionne soit confirmé soit en élection générale ou tout au moins en assemblée générale.

**4. CORRESPONDANCE**

4.1 Lettre de Victor Raïche (1987 11 06) relative à sa démission du Conseil des gouverneurs.

4.2 Lettre de Paul L. Bourque adressée à Victor Raïche (87 12 01) acceptant avec regrets sa démission.

RÉSOLUTION 01-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Paul Lavoie



**5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION 02-CGV-880123

Il est proposé par Aubin Doiron et appuyé par Yvan Bastien

"Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant: "Correspondance"."

Vote unanime ADOPTÉ.

**6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL CGV-871003**

RÉSOLUTION 03-CGV-880123

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Daniel Bélanger

"Que le procès-verbal CGV-871003 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

**7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCES-VERBAL**

(10.33) Vente de terrain au CUSLM

Normand Carrier fait l'état de la question.

RÉSOLUTION 04-CGV-880123

Après discussion, il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Yvon Ouellette

"Qu'on ne procède pas, au CUSLM, à la vente du terrain de 4.2 acres décrit dans le plan soumis et dont il était question dans le procès-verbal du CEX."

Vote Pour 18 Contre 0 Abstention 1 ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 05-CGV-880123

Il est proposé par Jeanne d'Arc Gaudet et appuyé par Anne Church

"Que Monsieur Collette se penche sur une politique de gestion concernant les terrains des trois centres."

Il s'agit d'avoir un concept d'aménagement global de tous les terrains de l'Université de Moncton.

Vote Pour 18 Contre 0 Abstention 1 ADOPTÉ.

(10.34) Bourses Claude-Gaudreau

RÉSOLUTION 06-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Yvon Ouellette

"Qu'une bourse d'excellence académique d'une valeur de 2 000\$ soit accordée annuellement par chaque centre universitaire. Le Comité de sélection de chaque centre universitaire choisira son récipiendaire tout en respectant les politiques



**8. RÉCEPTION DES PROCES-VERBAUX CEX-871030 ET CEX-880122**

RÉSOLUTION 08-CGV-880123

Il est proposé par Gérald Goguen et appuyé par Yvan Bastien

"Que les procès-verbaux CEX-871030 et CEX-880122 soient reçus."

Vote unanime ADOPTÉ.

**9. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCES-VERBAUX**

9.1 CEX-880122

9.11 Développement international

Monsieur le Secrétaire précise que cette proposition a déjà été adoptée par le Sénat.

RÉSOLUTION 09-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Daniel Bélanger

"Qu'outre ses responsabilités à l'égard de la société dont elle fait partie, l'Université de Moncton considère la coopération au développement international en matière d'enseignement et de recherche comme partie intégrante du processus d'ensemble de l'éducation supérieure et encourage la sollicitation de projets de coopération internationale et leur financement auprès d'agences subventionnaires extérieures."

Vote unanime ADOPTÉ.

9.12 Congé d'études avec bourse

RÉSOLUTION 10-CGV-880123

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Adélarde Cormier

"Qu'en vertu des articles 16.11, 16.12 et 16.13 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et tenant compte des objectifs visés par ces articles, qu'un deuxième congé d'études avec bourse de 8 000\$ soit accordé à Denis Bourque (Département d'études françaises) pour l'année universitaire 1988-89 afin de permettre à ce dernier de poursuivre ses études doctorales en études françaises à la condition qu'il s'engage à revenir par la suite à l'Université pour deux ans comme professeur si au 1er juillet 1989 l'Université a besoin de ses services. Si, au retour, l'Université présente au candidat une offre d'emploi comme professeur et qu'il refuse cette offre, il devra alors rembourser ladite somme de 8 000\$;

Qu'en vertu des articles 16.11, 16.12 et 16.13 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et tenant compte des objectifs visés par ces articles, qu'un congé d'études avec bourse de 8 000\$ soit accordé à Denise Paquette (Département d'études françaises) pour l'année universitaire 1988-89, afin de permettre à cette dernière de poursuivre ses études doctorales en études françaises à la condition qu'elle

s'engage à revenir par la suite à l'Université pour une année comme professeur si au 1er juillet 1989 l'Université a besoin de ses services. Si, au retour, l'Université présente à la candidate une offre d'emploi comme professeur et qu'elle refuse cette offre, elle devra alors rembourser ladite somme de 8 000\$."

Vote unanime ADOPTÉ.

9.13 Année sabbatique 1988-1989

RÉSOLUTION 11-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Edèse Bujold

"Qu'en vertu de l'article 17.06 de la convention collective entre l'ABPUM et l'Université et tenant compte des objectifs visés par cet article, que le professeur Jean Daigle remplace le professeur James de Finney sur la liste des années sabbatiques autorisées pour l'année universitaire 1988-1989."

Vote unanime ADOPTÉ.

9.14 CUS: promotion pour juillet 1987

RÉSOLUTION 12-CGV-880123

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Laurier Thibault

"Conformément aux stipulations de l'article CP 5 de la convention collective entre l'APCUS et l'Université, que la professeure Jeanne d'Arc Gaudet ne soit pas promue au rang de professeure agrégée en date du 1er juillet 1987."

Vote Pour 15 Contre 1 Abstentions 3 ADOPTÉ.

9.15 CUS: promotion pour -juillet 1988

RÉSOLUTION 13-CGV-880123

Il est proposé par Daniel Bélanger et appuyé par Anne Church

"Conformément aux stipulations de l'article CP 5 de la convention collective entre l'APCUS et l'Université, que le rang de professeur titulaire soit accordé au professeur Jean-Yves Daigle à compter du 1er juillet 1988."

Vote unanime ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 14-CGV-880123

Il est proposé par Édèse Bujold et appuyé par Yvan Bastien

"Conformément aux stipulations de l'article CP 5 de la convention collective entre l'APCUS et l'Université, que le professeur Jean-Marc Roy ne soit pas promu au rang de professeur adjoint en date du 1er juillet 1988."

Vote unanime ADOPTÉ.





- = Donald J. Bourque;
- = Didier Gauthier;
- = Jacques Nuckle."

Vote unanime ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 20-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Adélarde Cormier

"Conformément à l'article 33 de la présente convention collective entre l'ABPUM et l'Université, que la permanence d'emploi soit attribuée au professeur Jacques Arsenault en date du 1er janvier 1988."

Vote unanime ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 21-CGV-880123

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Laurier Thibault

"Conformément à l'article 33 de la présente convention collective entre l'ABPUM et l'Université, que la permanence d'emploi soit attribuée aux professeurs suivants en date du 1er juillet 1988, sans préjudice aux conditions d'embauche stipulées dans leur contrat:

- = Mariana Antonescu;
- = Paul J. Collette."

Vote unanime ADOPTÉ.

9.18 Promotion des professeurs du CUM

Après consultation auprès du président du comité paritaire de promotion et d'attribution de la permanence d'emploi, l'ABPUM et l'Université ont convenu de reporter la date à laquelle le comité paritaire de promotion et d'attribution de la permanence d'emploi doit soumettre ses recommandations dûment circonstanciées au Comité exécutif du Conseil des gouverneurs. Les deux parties ont convenu de substituer le 15 février au 5 novembre au paragraphe 33.06 ainsi qu'à l'alinéa 33.06.03 de la convention collective actuellement en vigueur entre l'ABPUM et l'Université.

A la prochaine réunion du Comité exécutif, nous aurons les recommandations du comité paritaire.

9.19 Promotion au CUM

RÉSOLUTION 22-CGV-880123

Il est proposé par Adélarde Cormier et appuyé par Louis-Philippe Blanchard

"Que le rang de professeur agrégé soit conféré au professeur Mourad Ali-Khodja et au professeur Gaston LeBlanc, rétroactivement au 1er juillet 1987."

Vote unanime ADOPTÉ.



RÉSOLUTION 24-CGV-880123

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Aubin Doiron "Que l'avenant 13, tel que contenu en annexe, soit adopté." Vote unanime ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 25-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Yvon Ouellette "Que l'on débute le paragraphe 4.06 de l'avenant 12 en y ajoutant les mots suivants: sous réserve du paragraphe 4.07 et à l'intérieur des limites ... afin de régler la question de l'autorité finale et la constance entre les articles 4.06 et 4.07 dudit avenant."

Vote unanime ADOPTÉ.

RÉSOLUTION 26-CGV-880123

Il est proposé par Yvan Bastien et appuyé par Adélarde Cormier

"Qu'un vote de remerciement soit transmis au Comité de retraite, à Monsieur Malenfant et à son équipe pour le travail accompli."

Vote unanime ADOPTÉ.

DÉJEUNER: 12 h 50 REPRISE:  
14 h 10

9.21 Résidence de Dieppe

Monsieur Collette explique qu'il s'agit de la résidence qui abritait les services juridiques communautaires. Il est temps de vendre cette résidence, selon lui.

RÉSOLUTION 27-CGV-880123

Il est proposé par Paul Lavoie et appuyé par Laurier Thibault "De faire des appels d'offre pour ladite propriété."

- A long terme, il faut penser au développement de l'Université, je pense par exemple à l'Éducation permanente. A quoi va servir l'argent de la vente?

- Président: L'argent retourne à l'École de droit.

Vote unanime ADOPTÉ.

9.:22 Agents de transactions

M. Collette précise que cette résolution est dans le but de normaliser les transactions faites.

RÉSOLUTION 28-CGV-880123

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Yvan Bastien

"Que le Vice-recteur à l'administration, le Directeur du Service des finances et le Comptable en chef soient par les présentes autorisés à acheter, vendre et négocier les actions, obligations et toutes autres valeurs mobilières ou denrées ou contrats s'y rapportant, par échange ou autrement pour le compte et risque de l'Université de Moncton et le Conseil des gouverneurs par les présentes confirme et ratifie tout ce qui peut se faire et devra se faire en vertu de cette autorisation."

Vote unanime ADOPTÉ.

9.23 États financiers (au 31 décembre 1987) (Voir l'annexe C)

Monsieur Collette explique.

9.24 Programme d'internat coopératif en diététique et études familiales

Monsieur Léonard J. LeBlanc explique qu'il s'agit d'un programme d'alternance études-travail. Emploi et immigration offre un financement pour les cinq premières années. La proposition a été adoptée par le Sénat. En ce qui concerne le financement, Emploi et immigration donnera 144 000\$ au cours des quatre prochaines années. Nous avons approché le ministère de la Santé et des services communautaires. Nous avons deux lettres dans lesquelles on nous indique qu'on aurait du financement. La façon dont l'École a structuré cela, elle continuerait à offrir le programme actuel. Si on n'obtient pas la deuxième source de financement, on pourrait éliminer la deuxième option et revenir au programme actuel.

RÉSOLUTION 29-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Laurier Thibault

"Que le nouveau programme d'internat coopératif en diététique et études familiales soit adopté dans la mesure où un financement additionnel et adéquat est et demeure disponible."

Vote unanime ADOPTÉ.

9.2 CEX-871030

9.21 Appréciation et évaluation des programmes du 1er cycle

Monsieur Léonard J. LeBlanc explique qu'ils viennent de terminer une étape importante dans l'évaluation des programmes du 1<sup>er</sup> cycle.

**10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION** (Voir l'annexe D)

RÉSOLUTION 30-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Yvon Ouellette

"Que le procès-verbal CCJ-871106 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

**11. PROCÉDURE DE SÉLECTION DES CADRES**

Monsieur Gilles Long précise qu'à la réunion d'avril 1987, on avait demandé à ceux et celles qui avaient des commentaires ou suggestions à faire de les envoyer avant le mois de septembre au bureau du Secrétaire général. Le Sénat s'est donné un comité de trois personnes. Nous avons reçu leur rapport. Un doyen a fait une recommandation. Le Comité devra se réunir. Le Président a l'intention de convoquer une réunion au mois de février. Un rapport sera soumis à la prochaine réunion du Conseil en avril.

**12. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Monsieur le Président explique qu'au mois d'octobre la résolution 17-CGV-871003 n'avait pas été mise au vote. Il donne la parole au proposeur d'alors, Docteur Edèse Bujold.

RÉSOLUTION 31-CGV-880123

Après discussion, il est proposé par Edèse Bujold et appuyé par Paul Lavoie

"Que dorénavant, après l'ouverture des réunions du Conseil des gouverneurs, nous prenions une minute de recueillement pour que ceux et celles, à qui cela convient, demandent à Dieu l'inspiration et la lumière nécessaire dans la prise de décision pour le bien de toute la communauté."

Vote unanime ADOPTÉ.

**13. DISTINCTIONS HONORIFIQUES DU CONSEIL**

13.1 Médaille d'Honneur (Voir l'annexe E)

Monsieur Louis-Philippe Blanchard explique qu'avec le Secrétaire général, nous avons rédigé le texte de la Médaille d'Honneur.

RÉSOLUTION 32-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Yvon Ouellette

"Que la Médaille d'Honneur, telle que décrite en annexe, soit créée."

AMENDEMENT

RÉSOLUTION 33-CGV-880123

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Yvan Bastien

"Qu'on ajoute deux membres, un du Nord-Ouest et un du Nord-Est choisis par le Conseil des gouverneurs. Si le président du Conseil n'est pas de la région de Moncton, choisir un membre de la région de Moncton."

Vote unanime ADOPTÉ.

13.2 Administrateur ou administratrice émérite (Voir l'annexe F)

Monsieur Blanchard explique.

RÉSOLUTION 34-CGV-880123

Il est proposé par Louis-Philippe Blanchard et appuyé par Édèse Bujold

"Que le rang d'administrateur ou administratrice émérite tel que décrit dans l'annexe F soit créé pour ceux ou celles qui ont travaillé à l'évolution de l'Université de Moncton."

Recteur: Comme pour la Médaille d'Honneur, on peut y inclure deux membres du Conseil au comité de sélection.

- Je suis prêt à faire un amendement pour que le rôle du Conseil des gouverneurs dans l'élévation au rang d'administrateur ou administratrice émérite soit enlevé, c'est-à-dire 15 a), b), et c).
- Recteur: Je me rallie à cette proposition, ce sera enlevé. Vote unanime

ADOPTÉ. **14. AFFAIRES NOUVELLES**

14.1 Sécurité

- Un membre demande s'il y a des mesures à prendre afin de permettre d'avoir un environnement plus sûr. A Laval on est en train de prendre des mesures. La population étudiante féminine est d'au-delà de 50%. Il faut être conscient de ce problème. Qu'est-ce qui se fait?
- Recteur: Lorsque nous avons reçu la lettre des étudiantes, j'ai communiqué avec le Vice-recteur à l'administration et avec le Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes. D'ici à trois semaines on devrait avoir une rencontre avec les étudiantes. Dans certains cas on amplifie le problème. J'aurai des entretiens avec eux.
- Collette: On ne minimise pas le problème. Nous avons déjà eu un groupe de femmes qui avait une demande semblable. On s'est entendu. On est très conscient du problème et je souhaite rencontrer les étudiantes. La semaine prochaine j'aurai une rencontre avec M. Malenfant à ce sujet.

- Président: On aura un rapport à la prochaine réunion du Conseil.

**15. FETES DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITÉ** (Voir l'annexe G)

Monsieur Blanchard précise qu'à la dernière réunion nous avons annoncé les fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire. C'est une date mémorable pour toute institution. Monsieur Blanchard fait distribuer une copie des activités des fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire. Il précise que dans l'Hebdo campus paraissait l'étampe du 25<sup>e</sup> anniversaire. Le slogan est: "Bâtissons notre avenir". Si le passé est garant de l'avenir, nous aurons un bel avenir.

Il demande au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de donner quelques éléments clés de son secteur.

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

- Il y a eu la création d'un centre ouest africain, avec le CRIIT; la création d'un centre de commercialisation internationale; une entente avec l'ACDI pour un projet de coopération au développement international au Nicaragua.
- Nous avons signé trois ententes cadres: une entente de coopération avec Pêches et océans; une entente de coopération avec Énergie Nouveau-Brunswick; et une entente avec le Centre canadien sur l'informatisation du travail.
- J'ai participé à une conférence sur la technologie et l'innovation; une conférence qui a duré trois jours. Il y a cinq conférences régionales qui doivent avoir lieu, dont l'une en Atlantique.

Monsieur le Recteur demande au Vice-recteur à l'administration de dire quelques mots sur l'état des constructions à l'Université de Moncton.

Vice-recteur à l'administration

- Nous avons deux projets majeurs: celui de la Bibliothèque Champlain qui est en marche, c'est en retard un peu mais le tout devrait être complété à l'automne. Il y a aussi le projet de génie mécanique, ce projet devrait être complété tard l'automne prochain.
- La CESPM recommande un budget de fonctionnement de 7.7%; pour l'Université ce serait d'environ 6.5%.

Monsieur le Recteur demande au Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires d'étudiantes de parler des prêts-bourses.

Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes

- Nous avons créé un prix de mérite pour les étudiants qui contribuent à la qualité de vie étudiante. Je souhaite généraliser la pratique aux autres centres.



- Concernant l'endettement, les bourses augmenteront dans les prochaines années d'un demi-million par année. On fait notre possible. La question d'endettement est très importante. Nous avons fait une présentation au ministère de l'Aide au revenu. Nous sommes allés à Fredericton. Le dossier est étoffé, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse intéressante. Je souhaite reprendre ce dossier et le modifier et le soumettre à la Commission qui étudiera cette question.

Monsieur Blanchard précise "qu'au CUSLM les toits ne coulent plus" et qu'au CUS il y a un projet d'un complexe pour faciliter tant le point de vue sportif ou autre; un projet de 5 à 6 millions. On essaie d'encourager la réalisation de ce projet. On fera rapport au Comité d'action vers la fin mars.

Le Rapport annuel est maintenant prêt et le Recteur en fait distribuer copie à chaque membre.

Il souligne que certains membres du Conseil des gouverneurs ont accédé à de nouvelles fonctions et il voudrait les féliciter et leur souhaiter bon succès. Il s'agit de: Gérard Clavette, président du Conseil de gestion; James Lockyer, ministre de la Justice et Fernand Landry, sous-ministre, Cabinet du Premier ministre.

Monsieur Blanchard remercie l'équipe qui a travaillé sous Paul-Émile Benoit et Léopold Laplante pour la réalisation du Rapport annuel. Il y a aussi l'appui des doyens et directeurs pour leur rapport annuel. Il y a aussi la contribution des secteurs administratifs et des ressources humaines.

## 16. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 9 avril 1988 au CUM.

## 17. CLOTURE

RÉSOLUTION 35-CGV-880123

Il est proposé par Paul Lavoie

"Que la séance soit levée."

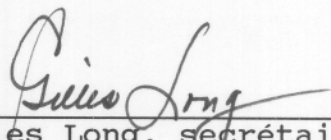
Vote

unanime

ADOPTÉE. Il est 17 h 20.

Contresigné le \_\_\_\_\_

Paul L. Bourque, président

  
Gilles Long, secrétaire